



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 25 janvier 2018

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation territoriale de

Mairie de Corny-sur-Moselle  
3 rue Saint Martin  
57 680 Corny-sur-Moselle

Affaire suivie par  
frederic.pollet@moselle.gouv.fr  
03 87 34 83 50

**Objet :** Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant – Lotissement « Le Clos de la Fontaine » à CORNY-SUR-MOSELLE -

**Réf :**

**P.J :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Lotissement « Le Clos de la Fontaine » sur la commune de CORNY-SUR-MOSELLE**

Ce dossier a été déposé par : KHOR IMMO

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

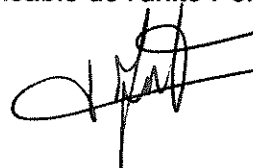
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2018-00026** en date du 25 janvier 2018 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,



Valérie ANTOINE-POTIER